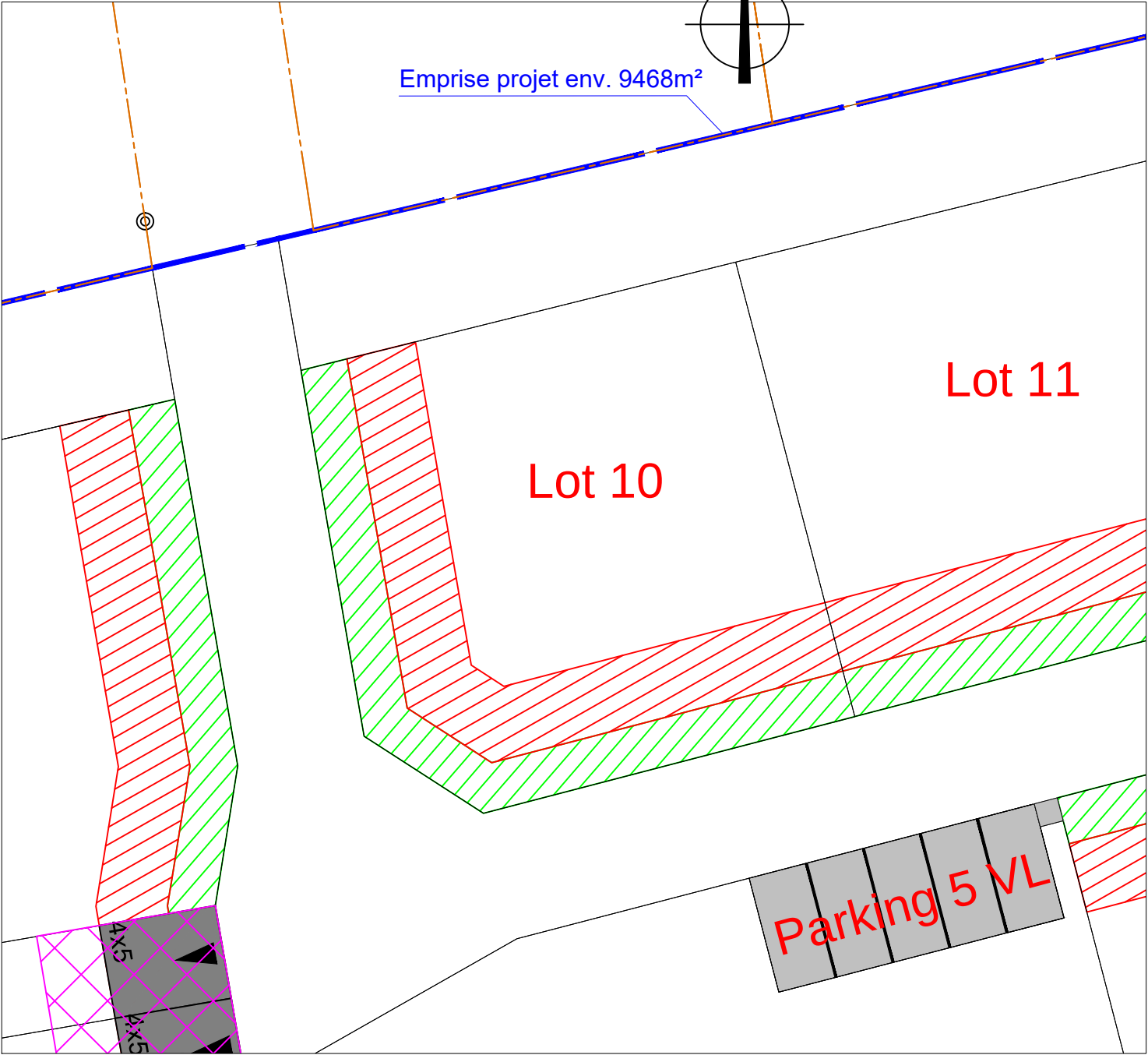


Etabli le 17 octobre 2025

PROVISOIRE

Règlement Graphique
Lot n°10
Echelle : 1/250

NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.



- Emprise lotissement
- Accès imposé à charge acquéreur
Dimension 6x5m (par défaut)
Dimension 4x5m (Lots 3/7/8)
- Zone inconstructible hors clôture (2m de large)
- Zone inconstructible pour les garages (3m de large)
- Servitude de passage réciproque (Lots 7-8)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du
Permis d'Aménager réalisé en Décembre 2024 arrêté
n°PA07209924Z0001

Etabli le 17 Octobre 2025